



67th IFLA Council and General Conference

August 16-25, 2001

Code Number:	073-126-F
Division Number:	VII
Professional Group:	User Education
Joint Meeting with:	-
Meeting Number:	126
Simultaneous Interpretation:	-

Des normes pour les compétences dans l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur: une perspective internationale

Loanne Snavely

University Libraries
The Pennsylvania State University

Etre compétent dans l'usage de l'information signifie que:

"(...) l'on sait reconnaître quand émerge un besoin d'information et que l'on est capable de trouver l'information adéquate, ainsi que de l'évaluer et de l'exploiter."

Cette définition simple a été créée par la Commission présidentielle de l' "Association des Bibliothèques américaines" sur l'usage de l'information.(1)

Alors que l'on a discuté beaucoup sur le terme et la définition, la véritable question n'était pas ce qu'il fallait créer ou s'il fallait créer, mais plutôt *comment* créer une société compétente dans l'usage de l'information.

Pour répondre à cette question, un programme international est apparu grâce aux efforts conjoints de beaucoup d'organisations. Aux Etats-Unis, ces partenaires étaient les suivants: Le "Forum national pour l'usage de l'information", qui regroupe plus de 60 organisations dans le domaine de l'enseignement; l' "Association américaine pour l'Enseignement supérieur", dont la conférence en 1998 avait pour thème "faire progresser les compétences des étudiants dans l'usage de l'information"; l' "Institut pour l'usage de l'information"; des groupes d'accréditation organisés par région et par matière; le Groupe "Enseigner et apprendre avec la Technologie"; l' "Association des Bibliothèques américaines"; et beaucoup d'autres organisations.

L' initiative qui a commencé à coordonner les efforts pour rendre la société compétente dans

l'usage de l'information a consisté à établir des normes dans ce domaine. Des normes sont maintenant établies pour les étudiants dans l'enseignement secondaire et supérieur. L'"Association américaine des Bibliothèques scolaires" et l'"Association pour la Communication et la Technologie dans l'enseignement" ont élaboré en commun un document intitulé: "Le pouvoir de l'Information: établir des partenariats pour apprendre", qui comprend une section dont le titre est: "Des Normes pour l'usage de l'information par les apprenants" (de la grande section de l'école maternelle jusqu'à la classe terminale). L'objectif de ce travail est d'établir et d'élaborer une approche pour les bibliothécaires à travers l'édition de normes et de recommandations. S'agissant des étudiants de l'enseignement supérieur, un groupe de travail auprès de l'"Association des bibliothèques universitaires et de recherche" consacré à la normalisation des compétences dans l'usage de l'information a collaboré avec beaucoup d'associations et de particuliers pour établir des normes relatives aux compétences dans l'usage de l'information à l'université.

Ce groupe de travail a établi des normes, en ayant à l'esprit plusieurs éléments. En premier lieu, l'usage de l'information ne concerne pas seulement les bibliothèques, mais également l'enseignement supérieur ainsi que la société. C'est pour cette raison que ces normes devraient être établies à la faveur d'une coopération associant toutes les parties concernées.

Dès le début, les bibliothécaires participant au groupe de travail ont été rejoints par des représentants de l'"Association de l'Enseignement supérieur", de la "Commission de l'Enseignement Supérieur des *Middle States*" (* voir note à la fin), et de l'"Association pour l'Enseignement de la Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information". Ce groupe, en liaison avec beaucoup d'autres, a mis au point une terminologie qui a donné lieu à l'élaboration d'un document final. Son travail consistait à rédiger, à discuter, et à manier les mots, et, de nouveau, à rédiger à de nombreuses reprises pour intégrer les idées et les concepts des différents participants. Il s'agissait d'un travail de collaboration visant à intégrer les différentes cultures dans une norme écrite unique, en incorporant les apports de toutes les parties. Le résultat évidemment ne représentait pas ce qu'un seul groupe aurait écrit de son côté, car il s'agissait d'un produit sur lequel toutes les parties s'étaient mises d'accord. Personne ne "gagne", mais chacun est gagnant. Le document final, intitulé "Les Normes pour les compétences dans l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur", représente **un point de vue partagé**.

Ce document, qui est maintenant consultable sur le site <http://www.ala.org/acrl/ilcomstan.html> contient cinq normes et vingt-deux indicateurs de performance. Les normes s'appliquent aux besoins des étudiants dans l'enseignement supérieur à tous les niveaux. Elles permettent également d'évaluer les progrès des étudiants dans l'usage de l'information. Elles servent d'indicateurs notamment pour les professeurs et pour les bibliothécaires dans l'élaboration de méthodes pour mesurer localement comment les étudiants apprenent dans le cadre spécifique de chaque établissement. Outre leur mission d'évaluer les compétences dans l'usage de l'information auprès de tous les étudiants, les professeurs et les bibliothécaires devraient aussi travailler ensemble pour élaborer des instruments et des stratégies d'évaluation pour chaque discipline dans la mesure où l'usage de l'information est requis pour la compréhension spécifique de la création du savoir, de la recherche, et des processus de publication dans ces disciplines.

Les bibliothécaires de la communauté internationale peuvent encourager le soutien à l'usage de l'information et aux normes dans l'usage de l'information, à l'intérieur de leurs associations

professionnelles ainsi que dans leurs associations d'enseignement et d'accréditation. Dans ce but, ils peuvent souhaiter une coopération avec des collègues enseignants pour présenter des communications, animer des tables rondes et des ateliers, ou accueillir des forums de discussion. Ils peuvent vouloir encourager une validation de la part de ces associations.

Le travail de traduction de ces normes dans d'autres langues a débuté. En s'appliquant à établir des traductions fidèles, on accorde une grande attention aux nuances de la langue et du sens, qui ont été soigneusement respectées au cours de la rédaction du document. Si une personne dans la salle souhaite se joindre à cette initiative je la prie de me laisser sa carte de visite ou ses coordonnées en mentionnant sa langue de travail après cette séance. Je les communiquerai à l'attention de Barton Lessin, qui préside actuellement le groupe de travail.

Certains d'entre vous penseront peut-être qu'une traduction fidèle est un bon début, mais pas une fin en soi. La meilleure façon de favoriser l'usage de l'information dans votre propre pays, organisation et/ou institution peut consister à reprendre depuis le début le processus pour établir un nouvel ensemble de normes adaptées et applicables à votre situation.

Patricia Iannuzzi, qui présidait au départ le groupe de travail, a déclaré: "Nous avons élaboré des normes en attendant qu'elles soient adaptées sur mesure à leur environnement spécifique." (2) La méthode pourrait être la même que celle utilisée par le groupe de travail en identifiant les parties concernées et en les amenant autour d'une même table pour entamer un dialogue sur l'usage de l'information. Le document intitulé "Les Normes pour les compétences dans l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur" peut constituer un bon point de départ de la discussion, mais les parties concernées peuvent estimer que leur culture, les circonstances particulières et les objectifs nécessitent des adaptations. Cette méthode de travail pourrait constituer le meilleur moyen d'obtenir un appui au niveau de son pays, de son association ou de son établissement d'enseignement.

Pour illustrer comment des initiatives sur l'usage de l'information et de ces normes ont été appliquées aux Etats-Unis à plusieurs niveaux, on peut citer les exemples suivants: au niveau d'un Etat: le Colorado, le Wisconsin, et l'Oregon ont adopté des normes. De plus, plusieurs initiatives ont été lancées dans les systèmes d'enseignement supérieur à l'échelle d'un Etat, notamment l'initiative pour l'usage de l'information à l'université SUNY (<http://www.sunyconnect.edu/ili/final.htm>), le projet sur les compétences dans l'usage de l'information élaboré par les universités publiques de Californie, Wisconsin (<http://facstaff.uww.edu/WAAL/infolit/ilcc.html>), et l'université de Massachusetts (<http://www.lib.umassd.edu/INFOLIT/InfoLitComp.html>). Certaines universités ont aussi mis en pratique leurs propres normes. Parmi elles, l'"Earlham College", le "Kings College", l'université de Louisville (<http://louisville.edu/infoliteracy/aboutus.htm>), l'université de Washington (http://depts.washington.edu/itlit/mike_n.html), et l'université internationale de Floride (<http://www.fiu.edu/~library/ili/iliprop1.html>)

Dans leur établissement d'enseignement, les bibliothécaires et les gestionnaires peuvent encourager la prise en compte des concepts et des normes relatifs à l'usage de l'information dans la définition de la stratégie et de la programmation de leur établissement. Les documents propres à la bibliothèque devraient aussi reprendre ces concepts. D'autres directives et documents

importants qui concernent l'enseignement des 1er et 2ème cycles universitaires, comme par exemple des directives d'enseignement et d'apprentissage, sont particulièrement adaptés pour reprendre les concepts de l'usage de l'information. "Dans beaucoup de cas, des documents déjà produits par ces institutions reprennent dans leur texte des concepts de l'usage de l'information sans pout autant les identifier sous cette appellation. Il est important pour les bibliothécaires d'aider à identifier ces concepts et à les développer." Mon exemple préféré à l'université d'Etat de Pennsylvanie est que cette université a comme objectif dans sa vision stratégique de "produire des enseignants et étudiants d'excellence"(3), je crois que des étudiants d'excellence peuvent seulement être formés par l'usage de l'information et je suis heureuse de disposer de cette formulation quand je discute de l'importance de l'usage de l'information avec des étudiants et avec des professeurs à l'université.

Quand les normes ont été adoptées , Iannuzzi propose les missions suivantes pour les bibliothécaires pour la formation de "l'étudiant compétent dans l'usage de l'information":

- Travailler avec les professeurs pour élaborer des cursus et des devoirs centrés sur le processus de recherche et sur le développement de l'usage de l'information.
- Coopérer avec les professeurs pour examiner et appliquer des méthodes d'évaluation de performance.
- Identifier des partenaires à l'université chargés de la formation des professeurs, et aider à transformer l'enseignement et l'apprentissage par l'usage de l'information.
- Collaborer avec les enseignants pour les aider à définir l'usage de l'information dans leur discipline.
- Identifier et mettre au point les missions de la bibliothèque liées à l'usage de l'information et élaborer en conséquence des programmes d'initiation à la bibliothèque .
- S'assurer que les bibliothécaires enseignent le processus de recherche et ses concepts, et qu'il font plus que présenter des outils électroniques et la technologie à leurs usagers.
- Proposer de la formation permanente aux bibliothécaires sur les techniques d'enseignement, l'apprentissage lié à son resultat, et l'évaluation.(4)

A fin d'aider les bibliothécaires à se préparer à ces missions, l' "Institut pour l'usage de l'information" a élaboré un programme d'immersion pour permettre aux débutants d' apprendre à enseigner, et aux enseignants expérimentés de comprendre les problèmes liés au processus de coopération nécessaire pour appliquer les normes et les programmes à l'intérieur de leur institution. L' "Association des Bibliothèques américaines", et l' "Association des bibliothèques universitaires et de recherche" ont aussi animé pendant leurs conférences des ateliers en faveur de l'usage de l'information .

Bibliographie:

- (1) American Library Association. Presidential Committee on Information Literacy. Final Report Chicago: American Library Association, 1989. <http://www.ala.org/acrl/nili/ilit1st.html>
- (2) Patricia Iannuzzi, "Focus: Information Literacy Competency Standards for Higher Education" Community & Junior College Libraries, 9.4 (2000): 63-67.
- (3) Penn State University. Strategic Plan "Academic Excellence: Planning for the Twenty-first Century".State College: Penn State University, September 1997. 2. <http://www.psu.edu/ur/state/stratplan.pdf>.

(4) Iannuzzi 65.

Note:

* Delaware, Maryland, New Jersey, New York, Pennsylvania, Washington, DC et Puerto Rico

Traduit de l'anglais par Andr ea Delumeau, Paris, France